



Droit à l'information 2010



Pour la cinquième année, le Bureau de l'Ombudsman du Manitoba joue un rôle dans l'organisation des événements pour célébrer la Journée internationale du Droit à l'information (28 septembre), et la Semaine du Droit à l'information (du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010).

Clavardage avec les commissaires à l'information

Pour toutes questions au sujet de votre droit d'accès à l'information détenue par le gouvernement et autres organismes publics, visitez le site Web du Droit à l'information, www.righttoknow.ca, au cours de la Semaine du Droit à l'information. Toute la semaine, vous aurez l'occasion de participer à des clavardages quotidiens avec des commissaires à l'information d'un bout à l'autre du pays. Les heures mentionnées plus bas sont toutes à l'heure avancée du Centre. Veuillez consulter le site Web du Droit à l'information pour les derniers détails, puisque les heures peuvent être changées sans préavis.

Date	Heure (HAC)	Commissaire	Territoire de compétence
27 septembre	10 h - 11 h	Suzanne Legault	Canada
28 septembre	9 h - 10 h	Maria MacDonald	Île-du-Prince-Édouard
29 septembre	10 h - 11 h	Ann Cavoukian	Ontario
30 septembre	13 h - 14 h	Irene Hamilton	Manitoba
1 ^{er} octobre	midi - 13 h	Frank Work	Alberta

Dans ce numéro :

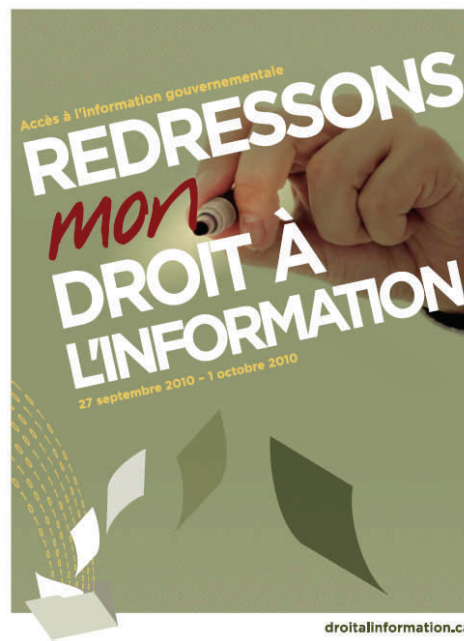
Droit à l'information 2010	1
Accès et protection de la vie privée : Enquêtes et vérifications générales	2
Stagiaires au bureau de l'Ombudsman du Manitoba	2
Un cours supplémentaire sur la LAIPVP pour les organismes publics locaux est ajouté comme suite à la forte demande!	3
Réunions nationales	3
Bureau de Brandon	3
Séance d'accueil	4
Évènements à venir	4

Congrès de la Saskatchewan

La Saskatchewan sera l'hôte d'un groupe de discussion sur l'Accès, la protection de la vie privée, la sécurité et la gestion des documents, les 27 et 28 septembre, à Regina. Le 28 septembre, l'Ombudsman du Manitoba, Irene Hamilton participe à une présentation d'un groupe de commissaires provinciaux à l'information et à la protection de la vie privée, avec ses collègues des Prairies, Frank Work de l'Alberta et Gary Dickson de la Saskatchewan.

Proclamez votre engagement!

Chaque année, nous demandons au premier ministre du Manitoba et aux maires des neuf villes du Manitoba de proclamer la Semaine du Droit à l'information dans leurs régions de compétence, afin de démontrer publiquement leur engagement au maintien des droits du particulier à l'accès à l'information détenue par les gouvernements. L'an dernier, la province du Manitoba, ainsi que les villes de Brandon, Dauphin, Flin Flon, Portage-la-Prairie, Selkirk, Thompson, et Winkler, ont émis des proclamations du Droit à l'information. Veuillez vous rendre sur notre site Web, www.ombudsman.mb.ca, pendant la Semaine de Droit à l'information, pour découvrir quelles villes ont fait des proclamations du Droit à l'information, cette année.



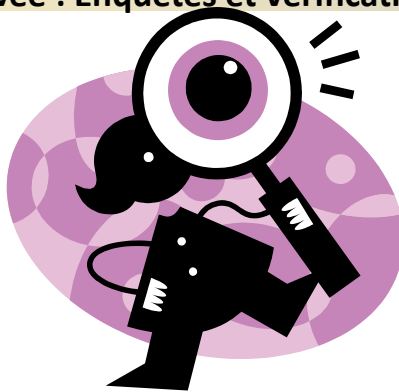


Accès et protection de la vie privée : Enquêtes et vérifications générales

Au printemps, la Division d'accès à l'information et la protection de la vie privée a lancé son projet d'évaluation des pratiques d'accès en vertu de la LAIPVP. Ce projet comprend une vérification des dossiers portant sur la LAIPVP d'un organisme public, lorsque l'accès a été refusé, accordé en partie, ou lorsque la réponse a été que les documents n'existent pas. Ces vérifications seront faites dans divers organismes publics annuellement, pour les quelques prochaines années. Nous ferons rapport publiquement de nos résultats dans un seul rapport, à la fin de l'année civile, et les points saillants de chaque vérification, ainsi que toutes recommandations faites, seront inclus dans nos rapports annuels.

L'objet des vérifications est d'évaluer divers éléments du traitement d'une demande d'accès, afin d'assurer la conformité et les meilleures pratiques du moment de la réception d'une demande d'accès, jusqu'à l'émission de la lettre de réponse. Certains des éléments clés examinés dans chaque dossier seront la rapidité d'exécution, la conformité aux exigences de réponse de la LAIPVP, le processus de prise de décision, la documentation du dossier, et la préparation des documents.

Par le biais de ces vérifications, nous identifions les forces et les faiblesses des pratiques d'un organisme



public en ce qui a trait au traitement des demandes d'accès en vertu de la LAIPVP. Nous communiquons nos résultats dans une réunion de fin d'enquête, qui est alors suivie d'un rapport écrit à l'organisme public. Certains organismes publics pourront recevoir un rapport avec recommandations, et peuvent aussi faire l'objet d'une évaluation de suivi, l'année suivante.

En juin et juillet 2010, nous avons mené des vérifications de pratiques d'accès en vertu de la LAIPVP, sur place, chez cinq organismes publics. Les vérifications ont été faites avec la pleine coopération et l'assistance de chacun des organismes publics.

Nous espérons que ce projet contribuera de façon constructive au renforcement des faiblesses identifiées dans le traitement des demandes d'accès en vertu de la LAIPVP, par les organismes qui sont vérifiés chaque année, et que cela, à la limite, aura un effet positif sur les utilisateurs de la Loi. Nous espérons aussi que nos rapports publics seront révélateurs pour les autres organismes publics qui n'ont pas encore fait l'objet de vérification.

Plus tard dans l'année, nous lancerons un autre projet LAIPVP. Ce projet sera centré sur la rapidité d'exécution et comprendra la révision de la conformité à l'article 11 (le délai de réponse) et à l'article 15 (prorogations). Ce projet est en conception.

Stagiaires au bureau de l'Ombudsman du Manitoba

À divers moments au cours des années passées, le Bureau de l'Ombudsman a profité des services d'internes du Programme de stage en gestion de la Commission de la fonction publique, et de son programme de gestion publique pour Autochtones.

Tout récemment, le bureau a accueilli Nadine Bedoret, du Programme de gestion publique pour Autochtones, pour un stage d'interne de 6 mois. Nadine a travaillé sur plusieurs projets, y compris le développement de *Joining the Herd II*, une version



élargie et mise à jour de notre guide de programme d'études en sciences humaines. Soyez à l'affut pour la publication de *JTHII*, plus tard cet automne. Nous souhaitons beaucoup de

succès à Nadine au cours de son prochain stage à titre d'interne à l'unité d'éducation, de programme et d'évaluation, au ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Nous voulons aussi féliciter Andréa Petruic, qui a complété son stage d'interne à notre bureau, en 2009, et qui a maintenant complété le Programme de gestion publique pour Autochtones. Andréa a récemment commencé à travailler au Bureau de la protection du consommateur aux Services à la famille et Consommation Manitoba.



Un cours supplémentaire sur la LAIPVP pour les organismes publics locaux est ajouté comme suite à la forte demande!



Dans notre dernier bulletin, nous avons fait rapport que notre Division d'accès à l'information et la protection de la vie privée participait à la livraison de cours d'initiation, aux organismes publics locaux, y compris les gouvernements municipaux, les divisions scolaires, les universités et les collèges, au sujet de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Le premier

cours a été donné le 9 juin, et le deuxième est au calendrier pour le 5 octobre. Les demandes pour ces cours ont été tellement élevées qu'un troisième cours a été ajouté le 12 octobre.

Pour récapituler, le cours d'une demi-journée offre des renseignements pour aider à répondre aux demandes d'accès à

l'information et à protéger les renseignements personnels, en vertu de la LAIPVP. Un membre du Secrétariat de l'information et de la politique sur la protection de la vie privée discutera des concepts principaux de l'accès à l'information, y compris le droit d'accès, le processus d'application, l'application d'exceptions à la communication, et les définitions clés. Les principes de protection de la vie privée et les obligations en vertu de la LAIPVP seront aussi étudiés. Un membre de notre Division de l'accès à l'information et la protection de la vie privée discutera des types d'affaires que nous pouvons étudier en vertu de la LAIPVP, des responsabilités d'un organisme public au cours d'une enquête, du rôle proactif de l'Ombudsman, et des ressources disponibles pour aider à se conformer à la LAIPVP.

Communiquer par courrier électronique avec Karen.Meelker@gov.mb.ca pour plus de détails ou pour s'inscrire.

Réunions nationales

Au cours de la première semaine de juin, les ombudsmans qui sont fonctionnaires des Assemblées législatives se sont rencontrés à Regina. Toutes les provinces et tous les territoires ont un Ombudsman, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut. Cette réunion annuelle du Conseil canadien des ombudsmans parlementaires est une excellente occasion de partager les meilleures pratiques et de découvrir les enquêtes importantes et les programmes éducatifs qui sont en développement dans les bureaux de nos homologues.

À la fin d'août, les commissaires à l'information et à la protection de la vie privée fédéraux, provinciaux et territoriaux se sont rencontrés à

Whitehorse. Il y a 15 bureaux au Canada; un dans chacune des provinces et deux au palier fédéral : le commissaire à la protection de la vie privée et le commissaire à l'information. Seuls le Territoire du Yukon et le Manitoba cumulent les obligations d'Ombudsman et de Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée en une seule personne.

Pendant leur séjour à Whitehorse, les commissaires ont émis une résolution conjointe qui soutient et fait la promotion du concept de gouvernement transparent, et ont appelé leurs gouvernements respectifs à faire la démonstration de leur engagement à une culture de transparence. Lire le texte complet de la résolution dans la section « Quoi de neuf ? » de notre site Web.

« La résolution est importante parce que nous croyons que tous les gouvernements du Canada devraient vraiment s'engager dans la gouvernance transparente et inculquer un virage culturel en terme de leur façon de traiter les renseignements des particuliers, et de communiquer ces informations sur une base proactive. » Suzanne Legault, commissaire à l'information du Canada

Bureau de Brandon

Notre bureau de Brandon, situé au premier étage de l'édifice Scotia Towers, 1011 avenue Rosser, à Brandon, est facilement accessible, avec du stationnement à l'arrière sur la rue 10th Street, ainsi qu'aux parcomètres et aux terrains avoisinants. Le bureau a été ouvert en 1998, afin de mieux répondre aux besoins de l'ouest du Manitoba et des régions périphériques. Notre personnel composé de trois personnes à Brandon est disponible du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, pour assister lors de questions ou de problèmes liés à des plaintes portant sur des affaires provinciales ou

municipales, ou pour partager l'information sur le rôle et les services de l'Ombudsman. Le personnel peut aussi offrir des renseignements d'aiguillage vers une quantité d'autres programmes et services. Si vous êtes dans la région de Brandon, visitez notre bureau, ou appelez le 204-571-5151, sans frais 1-888-543-8230.



Séance d'accueil



Visite du personnel de l'Ombudsman aux élèves de 6e année, à l'école élémentaire de Carman, en juin 2010

Rencontrez le personnel du bureau de l'Ombudsman et obtenez du matériel éducatif et promotionnel, cet automne à nos kiosques, aux endroits suivants :



22 octobre - Congrès des groupes de secteurs spéciaux (SAG) des Enseignants en sciences humaines du Manitoba, école Kildonan East Collegiate, Winnipeg



22 et 23 novembre - Congrès annuel de l'Association des municipalités du Manitoba, Winnipeg Palais des congrès



Évènements à venir

15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, et 15 décembre :

Déjeuners casse-croûte pour les agents et coordonnateurs d'accès à l'information et la protection de la vie privée. Veuillez consulter notre site Web pour les sujets discutés. Appeler 982-9130 pour plus amples renseignements ou pour s'inscrire.

27 et 28 septembre :

Saskatchewan Access, Privacy, Security, & Records Management Forum 2010, The Regina Inn, Regina, Saskatchewan. Voir <http://www.governmentevents.ca/sk2010/index.php>

5 et 12 octobre :

LAIPVP : Une présentation pour les coordonnateurs et agents d'accès à l'information et de protection de la vie privée dans les organismes publics locaux. Communiquer par courrier électronique avec Karen.Meelker@gov.mb.ca pour plus de détails ou pour s'inscrire. Prière de noter que le cours du 5 octobre est rempli.

26 octobre :

Congrès Cybersanté du Manitoba : branché : Information à l'action, Canad Inns Polo Park, Winnipeg. Voir www.manitoba-ehealth.ca/conf2010.html pour les détails (*en anglais*).



Ombudsman du Manitoba : Divisions de l'Ombudsman et de l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Bureau de Winnipeg

500, av. Portage, bur. 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Téléphone : 204-982-9130
Télécopie : 204-942-7803
Sans frais au Manitoba :
1-800-665-0531

SITE WEB : www.ombudsman.mb.ca

Pour vous abonner à Manitoba OmbudsNouvelles ou retirer votre nom de notre liste de distribution, envoyer votre adresse électronique à

Ideandrade@ombudsman.mb.ca

Bureau de Brandon

1011, av. Rosser, bur. 202
Brandon (Manitoba) R7A 0L5
Téléphone : 204-571-5151
Télécopie : 204-571-5157
Sans frais au Manitoba :
1-888-543-8230